



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Moudon
RC 543-C-S Giratoire de Préville

En raison de travaux de réfection de la chaussée dans le centre de Moudon (avenue de Préville) le tronçon de la Route Cantonale N° 543-C-S, compris entre l'intersection avec l'avenue de la Gare (RC 624-C-S) et l'intersection avec l'avenue de Cerjat, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01)

Du samedi 5 octobre 2024
A 17h00
Au lundi 7 octobre 2024
A 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par le centre de Moudon – Moudon-Sud – Bressonnaz – Moudon Nord dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Moudon
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Avis

- Communes de Moudon
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Moudon
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Centre, Nord
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations





Etat de Vaud / DCIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



RC 543-C-S Moudon, giratoire Préville

Date	Dessin	Référence	N° Plan
23.09.2024	CSA	2421-30	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

